

# Prévenir les risques de corruption dans son entreprise



## Objectifs Généraux

Permettre aux participants d'anticiper et mettre en œuvres les éléments clefs de la prévention des risques de corruption, dans le cadre de la loi Sapin II.



## Aptitudes clefs visées

Prendre en compte les risques de corruption dans son organisation et les anticiper. Réagir de manière adaptée dans des situations de corruption ou les situations à risques. Adopter des comportements responsables sur l'ensemble de ses pratiques commerciales et de sa relation client.



## Programme détaillé

### Lutter contre la corruption et savoir agir face à une situation de corruption :

- Définir ce que couvre la notion de corruption et comprendre le contexte juridique
- Identifier par l'exemple les situations types les plus courantes
- Savoir anticiper des situations à risques
- Savoir réagir en cas de sollicitation ou mise en situation à risque
- Clarifier au sein de son organisation les situations et déterminer un cadre de bonnes pratiques appliqué par tous (règlement intérieur...)
- Identifier dans son organisation les situations à risques de corruption et établir une cartographie des risques

### Mettre en œuvre une politique efficace de réduction des risques de corruption

- Les principes clefs de la loi Sapin II et des responsabilités en termes de corruption
- Etablir les procédures internes de gestion des situations à risque et des alertes
- Les indicateurs à suivre et le rôle du contrôle
- Définir les référents corruption et leur rôle

### Quizz final et évaluation de la formation.



## Méthodes pédagogiques

- Présentations interactives
- Etudes de mini-cas
- Exercices pratiques et mises en situation



## Public concerné

- Chargés de clientèle, commerciaux, acheteurs, prescripteurs
- Responsables d'équipes commerciales, achats, prescription
- Dirigeants, dirigeants commerciaux



## Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.



## Mise en œuvre

- Formation en visio-conférence ou présentiel selon dates des sessions – consulter notre planning
- Nombre de journées : 1 jours soit 7 heures
- Nombre minimum de participants : 4
- Nombre maximum de participants : 12
- Adaptations possibles des conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s) du participant, merci de contacter notre référent handicap au moins 2 mois avant la session envisagée via cette adresse : [formation@agence-lucie.com](mailto:formation@agence-lucie.com)



## Tarifs et planification

- Sessions collectives : 750€ H.T. par participant
- Consultez notre planning de sessions.
- Inscription : pour vous inscrire, merci de nous demander une proposition de convention de formation, afin de vous préinscrire, l'inscription finale se faisant à réception de celle-ci et y définir les modalités de règlement. Pré-inscription jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation. Inscription définitive jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation.
- Possibilité d'organiser des sessions propres à votre organisation dans vos locaux
- Possibilité de décliner ce programme en une variante sur-mesure simplifiée pour un public plus large d'initiation à la démarche RSE au sein de votre entreprise.
- Faire votre demande d'inscription : [formation@agence-lucie.com](mailto:formation@agence-lucie.com)



## **Animateur(s) / Animatrice(s)**

Formation animée par Philippe Vachet, Directeur des Opérations de l'Agence LUCIE, spécialiste de la relation client et des questions d'éthique des affaires. Ancien dirigeant d'un cabinet de conseil en qualité de relation client et ancien dirigeant d'équipes commerciales en B to B.



## **Validation des aptitudes**

- ✓ QCM de validation des aptitudes en fin de formation